

Madame ROUE,

Je vous remercie d'attirer mon attention sur la limitation de vitesse à 110 km/h.

Comme vous le savez, cela ne concerne pas notre région.

Il s'agit d'une mesure en effet très intéressante mais il me semble difficile de contraindre les automobilistes à cela, à l'heure actuelle. Vous vous souvenez sûrement du mécontentement que les 80 km/h avaient suscité ...

Je pense que le coût actuel du carburant est déjà une incitation à rouler moins vite et comme vous le dites, à partir plus tôt. Cela n'a pas uniquement des effets écologiques mais aussi sur la sécurité routière.

En espérant avoir répondu le plus précisément à votre question,

Bien cordialement,

Sandrine Le Feu